



## MESSAGE A L'ATTENTION DES FAMILLES

### LYCÉE PRE SAINT SAUVEUR

Mardi 10 novembre 2020

Mesdames, Messieurs, Chers Parents,

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale a décidé d'adapter le fonctionnement des lycées de manière à assurer la plus stricte application du protocole sanitaire. Dans ce cadre Monsieur le Préfet du Jura nous demande de limiter la présence des élèves à 50% de l'effectif du lycée général et professionnel, et ce dès jeudi 12 novembre à 8h00.

Afin de préparer cette nouvelle organisation des enseignements, nous avons réuni un conseil pédagogique lundi 9 novembre et informé vos représentants. Le principe de la présence des élèves au lycée une semaine sur deux a été retenu selon les modalités suivantes :

- Une répartition en demi-classe définissant le statut des élèves a été réalisée sur PRONOTE. La mention « **enseignement à la maison** » apparaît sur l'emploi du temps de l'élève la semaine où il ne doit pas venir au lycée.
- Nous avons réparti les élèves en préservant l'équilibre :
  - ✓ des groupes existants, le plus possible
  - ✓ des ½ pensionnaires et des internes sur les deux semaines
- L'accompagnement des élèves, lorsqu'ils sont à leur domicile, sera réalisé via PRONOTE. Des documents pédagogiques seront déposés par les enseignants sur le cahier de texte de la classe pour un travail en autonomie. En cas de difficultés les élèves pourront, comme à l'habitude, interroger leurs professeurs par la messagerie PRONOTE.
- Les étudiants de BTS sont également concernés par ces nouvelles dispositions.
- Des remises d'ordre seront effectuées pour les élèves internes et demi-pensionnaires.

Nous espérons que cette organisation permettra à votre enfant de poursuivre sa scolarité de façon la plus satisfaisante possible dans le contexte sanitaire actuel préoccupant.

L'équipe de direction de la cité scolaire PSS